Image not found or type unknown

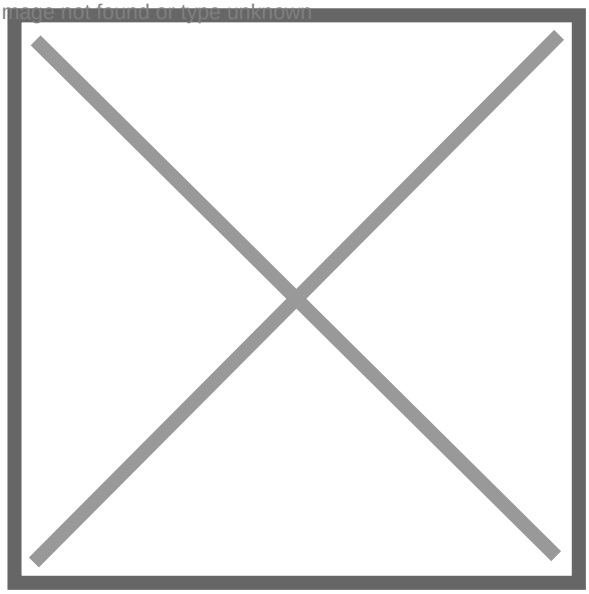

Harcélement sur lieu de travail

Par **Malvina**, le **17/12/2008** à **13:28**

Il y a dix jours, une personne m'a appelé sur mon lieu de travail ce faisant passer pour la Banque Sofinco, me réclament immédiatement à 16H30 pour 17H, une chèque de 1.200 €; panique à bord, je ne voyais pas de quoi il s'agissait et surtout je n'avais pas cette argent à leur envoyer dans la 1/2 heure. Cette personne m'a insulté en me disant que j'étais de mauvaise fois et que si je n'envoyais pas l'argent elle bloquait mon compte, m'envoyer un huissier et le montant dû serait de 3.509 €. Je n'avais aucune donnée en main, je lui ai demandé de quoi il s'agissait et son adresse, elle m'a répondu que j'aurais tous ces détails si je l'a rappelé avant 17H.
J'ai tout de suite téléphoné à des amis qui m'ont dit de ne rien faire puisque je n'avais pas de coordonnés ni de papier prouvant le montant de cette dette. Je ne l'ai pas rappelé. Le lendemaine, re-coup de téléphone toujours sur mon lieu de travail. J'ai dit à ma collègue de leur préciser que j'étais absente jusqu'au mardi. Par contre elle avait mon n° de portable que je lui avais donné dans la panique. Le W.E. pas de coups de téléphone, pas de lettre. Le mardi retour au bureau, à 11H30 appel de cette personne, je l'ai prise mais je lui ai dit que j'allais porter plainte auprès de la gendarmerie pour harcélement sur mon lieu de travail, avant que je ne lui raccroche au nez elle m'a traité d'escroc. Du mardi au samedi plus d'appel ni au bureau ni sur mon portable; le samedi j'avais une simple lettre avec comme entête de société Exx Axx, me demandant de leur payer la somme de 1147 € par mandat au nom de la société. Je n'ai rien fait et je suis allée sur internet pour voir ce qu'était cette société. J'ai trouvé plusieurs témoignages de personnes avec lesquelles elle avait agit de la même façon que moi. Je n'ai pas déposé plainte à la gendarmerie suite aux conseils de mes amis qui m'ont dit d'attendre. Qu'elle pouvoir à cette société et comment peut-elle réclamer de l'argent par téléphone et avec des menaces sans vouloir envoyer de dossier pour prouver sa bonne fois. Je suis inquiète, car je ne sais pas quelle tournure cela va prendre.

Pouvez-vous me donner quelques conseils et peut-être avez-vous eu d'autres témoignages

ressemblants au mien.

Je vous en remercie.

Par **Tisuisse**, le **17/12/2008** à **14:21**

Bonjour,

Puisque maintenant vous avez un écrit, vous adressez une LR/AR à cette société de recouvrement. Dans cette LR vous lui demandez qu'elle vous adresse, sous quinze jours, copie de tous les documents justifiant sa demande et que, passé de délai, vous vous rendrez à la gendarmerie pour y déposer plainte pour excroquerie (en espérant, toutefois, vous n'avez aucune dette en instance).

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés